

Fiche signalétique
DEVTHANE 389H SAFETY YELLOW PART A



Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: DC389F9400
Date de révision de la fiche signalétique: 08/28/2015
Numéro de fiche signalétique: A0-3

1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit DEVTHANE 389H SAFETY YELLOW PART A
Numéro de référence ventes en bloc DC389F9400

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Org. Perox. C;H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
peau Irrit. 3;H316	Provoque une légère irritation cutanée.
peau Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Aquatic Acute 2;H401	Toxique pour le milieu aquatique.
Aquatic Chronic 3;H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H316 Provoque une irritation cutanée légère.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H401 Toxique pour le milieu aquatique.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. ' Ne pas fumer.

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards / vapeurs / aérosols.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P301+310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P331 NE PAS faire vomir.

P332+313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P333 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 En cas d'incendie: Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P420 Stocker à l'écart des autres matières.

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

Classement HMIS

Santé: 2

Inflammabilité: 3

Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Sulfate de baryum Numéro CAS: 0007727-43-7	10 - 25	----	[1][2]
Méthyl-n-amylocétone Numéro CAS: 0000110-43-0	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H302	[1][2]
Acétate de n-butyle Numéro CAS: 0000123-86-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H336	[1][2]
Dioxyde de titane Numéro CAS: 0013463-67-7	1.0 - 10	----	[1][2]
tert-Butyl peroxybenzoate Numéro CAS: 0000614-45-9	1.0 - 10	Org. Perox. C;H242 Acute Tox. 4;H332 peau Irrit. 2;H315 peau Sens. 1;H317 Aquatic Acute 1;H400	[1]
Diisobutylcétone Numéro CAS: 0000108-83-8	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H335	[1][2]
Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol Numéro CAS: 0000112-07-2	1.0 - 10	Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312	[1][2]
Heptan-2-one, 4,6-diméthyl- Numéro CAS: 0019549-80-5	1.0 - 10	----	[1]
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle) Numéro CAS: 0041556-26-7	1.0 - 10	peau Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 1;H410 Aquatic Acute 1;H400	[1]
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle Numéro CAS: 0082919-37-7	0.10 - 1.0	peau Sens. 1;H317 Aquatic Chronic 1;H410	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.
Peau	Irrite les yeux. Peut causer une réaction allergique cutanée. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

5.1. Moyens d'extinction

ATTENTION: Toutes ces substances ont un point d'éclair très bas. L'eau pulvérisée lors d'un incendie peut s'avérer inefficace.

ATTENTION: Pour des mélanges contenant

Incendie mineur

Poudre chimique sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Incendie majeur

Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse.

Ne pas employer de jet d'eau.

Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes)..

Tout équipement utilisé pour manipuler ce produit doit être mis à la terre.

Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

Si sans risque, arrêter la fuite.

Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations.

Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non-combustible et transférer dans des contenants.

Utiliser des outils antiétincelles propres pour récupérer le matériel absorbé.

Déversement majeur

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide.

Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite.

Éloigner les curieux et le personnel non-autoris.

Demeurer en amont du vent.

Éviter les dépressions de terrain.

Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser.

Dans zone de stockage

Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Magasin entre 40 et 100 F (4-38 °C).

Évitez les éclaboussures dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements.

Agents oxydants puissants.

Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Refermez le contenant après usage.

Nettoyez à fond après manipulation.

Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
--------	------------	--------	--------

DC389F9400_A0

0000108-83-8	Diisobutylcétone	OSHA	50 ppm TWA; 290 mg/m3 TWA
		ACGIH	25 ppm TWA
		NIOSH	25 ppm TWA; 150 mg/m3 TWA500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	25 ppm TWA
		Mexique	25 ppm TWA LMPE-PPT; 145 mg/m3 TWA LMPE-PPT
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA
		ACGIH	50 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 465 mg/m3 TWA800 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	25 ppm TWA; 115 mg/m3 TWA
		Mexique	50 ppm TWA LMPE-PPT; 235 mg/m3 TWA LMPE-PPT100 ppm STEL [LMPE-CT]; 465 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000112-07-2	Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	5 ppm TWA; 33 mg/m3 TWA
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL
		ACGIH	150 ppm TWA200 ppm STEL
		NIOSH	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL1700 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	150 ppm TWA200 ppm STEL
		Mexique	150 ppm TWA LMPE-PPT; 710 mg/m3 TWA LMPE-PPT200 ppm STEL [LMPE-CT]; 950 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000614-45-9	tert-Butyl peroxybenzoate	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA

0013463-67-7	Dioxyde de titane	Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
		OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA
		Mexique	10 mg/m3 TWA LMPE-PPT (as Ti) 20 mg/m3 STEL [LMPE-CT] (as Ti)
0019549-80-5	Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-	Brésil	Aucune Limite Établie
		OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000108-83-8	Diisobutylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0000112-07-2	Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol	NIOSH :	Adverse effects on blood and hematopoietic system tissue irritation
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	NIOSH :	Mucous membrane and yeux irritation; high concentrations cause nervous system effects in animals
0000614-45-9	tert-Butyl peroxybenzoate	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0007727-43-7	Sulfate de baryum	NIOSH :	yeux nez
0013463-67-7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0019549-80-5	Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000108-83-8	Diisobutylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000110-43-0	Méthyl-n-amylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000112-07-2	Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000614-45-9	tert-Butyl peroxybenzoate	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0019549-80-5	Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0041556-26-7	Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyle)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0082919-37-7	Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyl)méthyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des

	lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Peau	On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Contrôles d'ingénierie	Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, assurer une ventilation adéquate.
Autres pratiques de travail	Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Coloré Liquide
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Aucune Limite Établie
Point de fusion / point de congélation	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	125 (°C) 257 (°F)
Point d'éclair	27 (°C) 80 (°F)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion: .81 Limite supérieure d'explosivité: Aucune Limite Établie
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourd que l'air
Densité	1.20
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Aucune Limite Établie Non mesuré
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite.

La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes).

Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts.

Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie.

Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion.

Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés.

Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal.

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/brouillards LD50, mg/l/4h
Sulfate de baryum - (7727-43-7)	3,000.00, Souris - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Méthyl-n-amylcétone - (110-43-0)	1,670.00, Rat - Catégorie: 4	12,600.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acétate de n-butyle - (123-86-4)	10,700.00, Rat - Catégorie: NA	17,600.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	10,000.00, Rat - Catégorie: NA	10,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	6.82, Rat - Catégorie: NA
tert-Butyl peroxybenzoate - (614-45-9)	4,838.00, Rat - Catégorie: 5	2,000.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.	4.90, Rat - Catégorie: 4
Diisobutylcétone - (108-83-8)	5,750.00, Rat - Catégorie: NA	16,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol - (112-07-2)	2,400.00, Rat - Catégorie: 5	1,500.00, Lapin - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Heptan-2-one, 4,6-diméthyl- - (19549-80-5)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne) - (41556-26-7)	2,615.00, Rat - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne)méthyle - (82919-37-7)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Non applicable

Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	3	Provoque une légère irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Sulfate de baryum - (7727-43-7)	59,000.00, Poecilia sphenops	32.00, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Méthyl-n-amylcétone - (110-43-0)	131.00, Pimephales promelas	Aucune donnée disponible	Not Available
Acétate de n-butyle - (123-86-4)	18.00, Pimephales promelas	32.00, Artemia salina	674.70 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Dioxyde de titane - (13463-67-7)	1,000.00, Fundulus heteroclitus	5.50, Daphnia magna	5.83 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
tert-Butyl peroxybenzoate - (614-45-9)	1.50, Danio rerio	Aucune donnée disponible	Not Available
Diisobutylcétone - (108-83-8)	140.00, Oncorhynchus mykiss	250.00, Daphnia magna	100.00 (96 hr), Selenastrum capricornutum
Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol - (112-07-2)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Not Available
Heptan-2-one, 4,6-diméthyl- - (19549-80-5)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne) - (41556-26-7)	1.00, Lepomis macrochirus	20.00, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Acide décanedioïque, ester de (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-piperidinyne)méthyle - (82919-37-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Not Available

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU UN 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PEINTURE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)

Désignation exacte PEINTURE
pour l'expédition DOT

Classe de danger DOT 3 - Liquide
combustible et
inflammable

Numéro UN / NA : UN 1263

Groupe d'emballage DOT III

CERCLA/DOT 4321 gal. / 43100 lb
Quantité à déclarer

IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte PEINTURE
pour l'expédition
IMDG

Classe de danger IMDG 3 - Liquide
combustible et
inflammable
Sous-classe 3 - Liquide
combustible et
inflammable

Groupe d'emballage IMDG III

Code de référence système 1

14.4. Groupe d'emballage III

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations

La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2 D2B C

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate))

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Pseudo-cumène

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Méthyl-n-amylcétone

Acétate de n-butyle

BUTYL PEROXYBENZOATE

Dioxyde de titane

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Méthyl-n-amylcétone

Acétate de n-butyle

BUTYL PEROXYBENZOATE

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Acétate d'éther de monobutyléthylèneglycol

Méthyl-n-amylcétone

Acétate de n-butyle

BUTYL PEROXYBENZOATE

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Acétate de n-butyle

Quartz

BUTYL PEROXYBENZOATE

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Pseudo-cumène

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Cumène

Éthylbenzène

Quartz

Dioxyde de titane

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

The following sections have changed since the previous revision.

End of Document